



ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXVIII (1903)

NOTES ET MÉMOIRES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1903

SÉANCE DU 30 JUIN 1903

PRÉSIDENCE DE M. BRETIN.

La Société a reçu :

Zürich : Naturforsch. Gesellschaft; Vierteljahrsschrift XLVIII, 1-2. — Malpighia XVII, 6-8. — Nürnberg : Naturwiss. Gesellschaft; Abhandlungen XV, 1. — Modena : Nuova Notarisa XVIII. — Saint-Louis : Missouri botanical Garden, XIV. — Autun : Soc. hist. natur. XV. — Annecy : Revue savois. XLIV, 3. — Em. Boulanger : Germination de l'Ascopore de la Truffe,

COMMUNICATIONS.

M. MEYRAN signale une nouvelle station de *Digitalis purpurascens* (D. *purpurea* $\times$ *parviflora*) qu'il a trouvée entre Châteaueux et la coursière qui conduit à Yzeron. La présence de cet hybride remarquable avait été antérieurement constatée à la Brasly, localité située sur le même versant de la montagne d'Yzeron (Rhône). L'existence sur un sol siliceux de *Digitalis parviflora* (un des parents du susdit hybride) espèce calcicole préférente est un fait exceptionnel qui mérite d'être noté et judicieusement interprété afin qu'on ne l'oppose pas comme une fin de non recevoir aux partisans de la doctrine concernant l'influence chimique du sol sur la composition du tapis végétal.

M. SAINT-LAGER rappelle que les défenseurs de la susdite doctrine ont eu soin de distinguer deux groupes d'espèces calcicoles : 1° celles qui croissent presque exclusivement sur les sols contenant une forte proportion de carbonate de chaux; 2° les calcicoles préférentes qu'on trouve quelquefois en petite quantité, associées aux calcifuges, sur des terrains résultant de la désagrégation des granites, gneiss, schistes amphiboliques et autres roches contenant divers silicates et notamment du silicate de chaux, lequel par l'action de l'acide carbonique dissous dans les eaux se transforme partiellement en carbonate calcaire. La proportion de ce composé calcaire est trop faible pour nuire à la végétation des espèces calcifuges et suffit à celle des

calciques. Comme on le comprend aisément à l'aide de cette explication fondée sur la notion du minimum de calcaire suffisant pour les calciques et inoffensif pour les calcifuges, la promiscuité sur un même sol de plantes appartenant à ces deux catégories ne peut pas être considérée comme une anomalie contraire à la Doctrine. Au surplus, la pratique horticole fournit une démonstration expérimentale de la théorie ci-dessus exposée. On peut en effet transporter dans un sol siliceux contenant une faible proportion de carbonate calcique un arbuste tel que le Buis dont la préférence pour les terrains calcaires est connue de tous les botanistes et agriculteurs. L'arbuste ainsi transplanté continue de vivre, toutefois son développement ultérieur est notablement amoindri.

M. VIVIAND-MOREL ajoute que les végétaux vivaces qu'on transplante lorsqu'ils ont déjà plusieurs années d'existence supportent beaucoup mieux les changements de terrain que les plantes jeunes. L'intolérance des calcifuges à l'égard du calcaire est surtout manifeste chez les espèces annuelles qu'on essaie de propager au moyen du semis de leurs graines. Cette intolérance est d'ailleurs variable suivant les espèces. En ce qui concerne la plus grande résistance aux influences défavorables des sujets adultes comparativement avec celle des individus jeunes, il n'est pas sans intérêt de rappeler que les physiologistes ont constaté la même différence chez l'homme et les animaux.

M. PRUDENT remarque que dans les discussions touchant l'influence chimique du sol, on s'occupe surtout de l'action attractive ou répulsive de la chaux et jamais de celles de la magnésie qui cependant, à l'état de carbonate ou de silicate, existe en un grand nombre de roches. La magnésie doit-elle être considérée comme succédanée et adjuvante de la chaux ou convient-il de lui attribuer une action distincte ?

M. SAINT-LAGER rappelle qu'il a communiqué à la Société en 1897 (Comptes rendus des séances, p. 96) le résumé des recherches qu'il a faites relativement à cette question, à propos d'un Mémoire publié dans les Annales de la Société d'horticulture de l'Hérault et dans lequel on qualifiait « plantes dolomitophiles » certaines espèces qui, d'après le professeur J.-E. Planchon, vivaient les unes exclusivement, les autres préférentiellement sur

les dolomies du Gard et de l'Hérault. M. Saint-Lager fit la statistique de toutes les localités où croissent aussi les 27 espèces citées par Planchon et il a ainsi constaté que, sauf deux espèces qui n'ont été signalées que dans la région languedocienne, toutes les autres ont été observées en d'autres régions de la France sur des roches calcaires non magnésiennes. A titre d'exemple il suffira de citer les espèces suivantes qui, dans la partie orientale du bassin du Rhône, croissent sur les calcaires jurassiques et urgoniens de la Provence, du Dauphiné, de la Savoie et du Bugey : *Iberis saxatilis*, *Aetheonema saxatile*, *Kernera saxatilis*, *Draba aizoides*, *Potentilla caulescens*, *Sedum anopetalum*, *Rhamnus alpina*, *Athamanta cretensis*, *Leucanthemum graminifolium*, *Hieracium saxatile*, *Hier. amplexicaule*, *Lavandula vera*. Il est bien connu de tous les botanistes de notre région rhodanienne que les susdites espèces sont des calcicoles xérophiles. L'étude de la flore des Alpes dolomitiques du Tyrol et de la Vénétie conduit à la même conclusion en ce qui concerne l'équivalence, sous le rapport phytostatique, de la chaux et de la magnésie.

M. VIVIAND-MOREL présente des spécimens des espèces suivantes : *Thymus Herba barona*, *Thymus mastichinus* × *vulgaris*, *Micromeria piperella*, *Betonica grandiflora*, *Teucrium pyrenaicum*, *Lavandula vera* et *Lav. latifolia*, *Digitalis lanata*.

M. ABRIAL est nommé Secrétaire général de la Société en remplacement de M. Audin démissionnaire.

SÉANCE DU 21 JUILLET 1903

PRÉSIDENCE DE M. BRETIN.

La Société a reçu :

Fribourg : Soc. sc. natur.; Comptes rendus X; Mémoires I, 4-6. — Budapest : Museum d'hist. natur.; Termeszettud. közl. 1903, 1. — Saïgon : Soc. d'études indochinoises; Bull. VIII, 1. — Odessa : Club alpin de Crimée ;